

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 48 (1975)

Heft: 12

Artikel: Vers une psychosociologie de la relation à l'espace

Autor: Beltrami, Roland

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vers une psychosociologie de la relation à l'espace

15

Le caractère dépressif d'un environnement construit, dont la densification accélérée a mis en évidence les aspects négatifs qui le rendent insupportable à bien des égards, est à l'origine d'un effort de recherche soutenu — tant sur le plan théorique que pratique — qui est allé en s'intensifiant dans l'intention déclarée de promouvoir une amélioration du niveau qualitatif de cet environnement. Une détermination aussi soudaine que diverse dans ses motivations a ainsi suscité et continue à inspirer nombre de travaux dont les résultats n'ont toutefois donné lieu jusqu'ici qu'à quelques interrogations sur la formation à dispenser aux spécialistes de ce domaine sans entraîner pour autant la remise en question fondamentale de leur pratique professionnelle qui se borne à subir tant bien que mal la restructuration tendancielle de toute l'économie de marché. C'est ainsi que les approches résolument critiques qui s'étaient engagées tant par rapport au processus de production de l'espace qu'en ce qui concerne ses références conceptuelles, en passant par l'inventaire des besoins à recenser et des méthodologies à mettre en œuvre, sont peu à peu retombées dans un académisme feutré qui ne semble guère par nature être la condition suffisante d'un changement d'attitude profond à l'égard de cette problématique. Au-delà de cette inadéquation première, une des raisons à l'origine de cette nouvelle stagnation, du moins comprise sous l'angle de la production des connaissances, réside peut-être dans l'appréciation qui a été faite des points névralgiques de cette crise de l'espace qu'il convenait d'enrayer. La première réaction a en effet été de choisir comme objectif de

relever la qualité des attributs formels du cadre spatial lui-même et de remédier à l'inefficacité de ses circuits de production, dans la plus pure tradition technocratique. Des préoccupations faisant une plus large place aux considérations sociales sont ensuite venues assez rapidement tempérer la foi sans bornes que l'on avait en la toute-puissance de la science et de la technique, accompagnées par une remise en valeur des usagers comme catégorie d'intervenants, dans une prolifération de modèles de consultation de toutes sortes sensés favoriser une meilleure adéquation du marché à «la demande». Un intérêt accru s'est alors porté sur l'individu dont les réactions à l'environnement construit font désormais l'objet de travaux multiples portant aussi bien sur la phénoménologie de la perception que sur le comportement environnemental à propos duquel bon nombre de spécialistes soutiennent l'hypothèse que la perméabilité de l'homme aux influences du cadre physique dépend de son niveau d'acculturation, attribuant ainsi — sans autres précisions sur les termes de ce rapport — une faculté éminemment variable, d'un individu à l'autre, d'interprétation des messages culturels émanant de l'environnement, en posant cette faculté comme critère d'aptitude à la prise de conscience et à l'appréciation active de l'espace, ce qui procède ni plus ni moins d'une naturalisation des différences sociales et par conséquent des besoins à satisfaire, sans que les présupposés qu'une telle conclusion implique ne soient questionnés.

Or il semblerait en définitive que la valeur qualitative d'un environnement ne relève spécifiquement ni de sa configuration formelle, ni de son appareil de production, pas plus que des aptitudes particulières inhérentes aux individus, mais bien de la «qualité» de la relation qui lie ces derniers à l'espace, au sens des propriétés et de l'arrangement interne de cette liaison. Ramener cependant le rapport à l'espace à un fait de communication, en vertu de l'action réciproque des propriétés formelles qui caractérisent celui-ci et des facultés réceptives de son utilisateur, reviendrait à opérer une réduction qui ne lui permettrait plus d'englober par exemple la manière dont est ressentie une défaillance de ce processus culturel, pas plus que de dévoiler les raisons du non-fonctionnement pour toute la société de la codification produite avec un espace, ce que certains sémiologues de l'architecture présentent comme des insuffisances de capacité de lecture auxquelles il suffirait de pallier par une formation appropriée pour fournir également les moyens d'un nouveau discours conceptuel après reconstitution des termes paradigmatiques et des règles syntagmatiques du code de l'espace. Une analyse moins restrictive de ce rapport implique dès lors d'en élargir l'appréhension à tous les aspects de la pratique sociale de l'espace correspondant à chaque cas de situation concrète. Quant à la dimension historique qui ne s'articule le plus souvent qu'incidemment et seulement par certains traits partiels et anecdotiques sur cette relation à l'espace — pour ne rendre compte généralement que de la succession d'une production architecturale et urbanistique marquante, décrite dans un encadrement culturel consonant en référence à une catégorie élitiste de concepteurs, afin qu'on en retienne les éléments composants et/ou les principes directeurs ayant été reconnus comme exemplaires — il nous

suffit de placer ses élèves sur une couche propre à hâter la sève intellectuelle, et de veiller au thermomètre qui indique le degré de chaleur nécessaire pour la maturation de leurs cerveaux. Il y a toujours ainsi, sous verrine, plusieurs centaines d'écoliers qui sont de grands hommes à 10 ans, et des enfants à 20.

Sous la satire manifeste — et il faut se replacer à l'époque à laquelle Souvestre écrivit ses lignes, c'est-à-dire il y a cent trente ans — il perçoit une angoisse de la transformation de l'homme et de la société qui s'applique merveilleusement à notre époque.

Martine Thomé.

(Gravures de Bertall, extraites de: «Le Monde tel qu'il sera», d'Emile Souvestre, 1846.)

semble important, s'agissant de restituer et de décrypter ce que l'on pourrait nommer «le sentiment de l'espace», de la prendre en considération sous un angle plus expressément ontogénétique. Cela implique donc de repartir de ce que ressent l'individu dans sa pratique spatiale quotidienne, en situation concrète et dans la perspective de sa propre histoire. A cet égard, l'anthropologie culturelle, la sociologie urbaine et l'économie politique peuvent fournir les instruments d'une interprétation correcte des constats qu'une telle démarche est susceptible de permettre dans la réalité au niveau de l'usager.

L'état actuel des connaissances non encore constituées dont nous disposons pour prospecter un champ de recherche où se multiplient dans un ordre dispersé les interventions d'origines les plus diverses, maniant concepts et notions sous des terminologies dont la similitude apparente laisse à croire que leurs discours sont homogènes alors qu'ils ne dissimulent dans bien des cas que vacuité et confusion, veut en outre que toute tentative de progression parte d'une explicitation des fondements sur lesquels elle entend s'appuyer, comme condition préalable d'accession ultérieure à une connaissance qualifiable de scientifique.

L'ébauche d'une conceptualisation de cette relation complexe que l'homme établit avec son cadre de vie trouve actuellement un développement à l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, dans une approche de ce qu'il convient d'appeler la représentation sociale de l'espace, laquelle est envisagée en tant qu'organisation psychologique remplissant une fonction spécifique dans la formation des conduites sociales relevant de ce domaine. L'exploration de ce nouveau champ d'investigation n'a cependant pas pour objet de trouver, opérationnellement parlant, des solutions aux problèmes d'habitabilité que soulève l'environnement à dominante urbaine que nous subissons — d'autant que les remèdes habituellement préconisés aboutissent assez régulièrement aux effets inverses de ceux escomptés — mais bien de tenter d'apporter une contribution novatrice dans la compréhension de la relation à l'espace, aussi bien quant à sa nature que quant à sa qualité, tant il est vrai que si les efforts consentis pour en réduire les carences restent stériles, il est à craindre que ce soit avant tout par le fait d'une méconnaissance profonde des mécanismes qui les secrètent. Sans vouloir dès lors anticiper sur les utilisations potentielles de ce genre de recherche on peut cependant imaginer qu'elles pourront se situer, par exemple, dans la constitution d'indices capables de renseigner sur le niveau qualitatif de chaque cas de relation à l'espace analysé, en indiquant le sens et les limites des améliorations possibles correspondant aux différents plans qui la composent, ainsi que des implications que celles-ci supposeront en fonction de l'évolution séquentielle inhérente à leur système interrelationnel.

Roland Beltrami, architecte

Ancienne commission de recherche pour la construction de logements

Information No 13 sur les résultats de recherche atteints et sur les travaux de recherche prêts à être publiés dans un proche avenir

Titre : Le système d'évaluation de logements SEL

DK (Codes de classification internationale ABC ou CDU): 333.322.2/3 / 333.073.52 / 69.003.12.

Nom du mandat de recherche: F-5130 / F-5144.

1. Désignation

Titre du travail: Le système d'évaluation de logements SEL, instrument pour l'évaluation qualitative de projets de construction dans le cadre de la loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements du 4 octobre 1974.

Série de publications et numéro: Bulletin «La construction de logements» No 28 d.

Auteurs: Kurt Aellen, Thomas Keller, Paul Meyer, Jürgen Wiegand.

Collaborateurs: — ARB Arbeitsgruppe Bern: Kurt Aellen, Franz Biffiger, Daniel Reist; Bernhard Suter, arch. dipl. SIA BSA.

— Burckhardt Planconsult Bâle: Thomas Arnold, lic. sc. éc.; Thomas Keller, arch. dipl. ETH; Urs Sutter, lic. sc. éc.; Dr Jürgen Wiegand, ing. dipl. SIA.

— Metron Planungsgrundlagen: Paul Meyer, arch. dipl. ETH SIA.

Editeur: Office fédéral du logement, Weltpoststrasse 4, 3000 Berne 15, sur proposition de la Commission de recherche pour la construction de logements, 3000 Berne.

2. Caractéristique

But du rapport: Elaborer un instrument de travail utilisable pour déterminer la valeur d'utilisation des bâtiments (valeur d'habitabilité), pour servir de critère d'appréciation et de priorité dans la procédure d'encouragement aux projets de construction. Il sert à déterminer les exigences minimales de construction en rapport avec la valeur d'habitabilité minimale, en liaison avec les coûts de chaque catégorie de logements: conditions de l'aide fédérale à accorder.

Degré de validité: L'instrument de travail est aujourd'hui suffisamment développé et testé pour pouvoir déjà être utilisé lors de l'application de la loi fédérale, conformément au but visé ci-dessus.

La méthode du système SEL permet de l'adapter et de le perfectionner suivant les expériences faites en matière d'évaluation.

Motifs et bases d'élaboration: Le présent travail a été motivé, d'une part, par le fait que dans le domaine de l'analyse des coûts et du profit (analyse numérique des valeurs), on ne dispose d'aucun système semblable qui, en outre, serait applicable aux conditions existant en Suisse. D'autre part, les exi-